



Si lors de votre séjour, vous cassez quelque chose (ça arrive à tout le monde), faites le nous savoir, afin que l'on puisse vous le remplacer.

Nous vous rappelons que votre location doit être rendue dans l'état de propreté initial. Dans le cas contraire, les frais de ménage seront retenus.



INVENTAIRE MOBILE-HOME 2CH

x6

x4

x6

x2

x5

x1

x2

x6

x2